

tenue sous la présidence de Madame MADELAIGUE, assisté(e)
de Madame BENETEAU et Monsieur ROUSSEAU, Conseillers
En présence de Madame STRZALKOWSKA, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2200747	RAPPORTEURE: Madame Anne BENETEAU
Titre de l'affaire	Mme Julie A. demande au tribunal d'annuler le titre de perception émis le 19 octobre 2021 par la Direction départementale des finances publiques (DDFIP) du Val-de-Marne pour service non fait du 24 janvier 2020 suite à sa mutation le 1er septembre 2020 sur l'académie de Bordeaux, ensemble la décision implicite de rejet, né le 11 mars 2022, suite à son recours gracieux du 18 janvier 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame A. Julie	CABINET WTA-AVOCATS (R. WEYL- F. WEYL - F. WEYL - E. TAULET) (Cour)
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL-DE-MARNE RECTORAT DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL	
02)	DOSSIER N° 2201325	RAPPORTEURE: Madame Anne BENETEAU
Titre de l'affaire	Mme Estelle M., psychologue de l'Education Nationale, titulaire au CIO de Pau, demande au tribunal d'annuler l'arrêté en date du 4 janvier 2022 pris par le secrétaire général de l'Académie de Bordeaux portant suspension de fonctions à compter du 5 janvier 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M. Estelle	Maître KORAITEM Tarek (Cour)
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX	

10 heures 00

03)	DOSSIER N° 2201858	RAPPORTEUR: Madame Anne BENETEAU
Titre de l'affaire	Madame P. Jocelyne demande l'annulation de la décision implicite de rejet prise par le coordonnateur du pôle invalidité ATI-PCI du Ministère de la Justice, en date du 26/04/2022, lui refusant l'attribution de l'allocation temporaire d'invalidité formulée le 29/05/2020	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame P. Jocelyne	Monsieur S. Hervé René Pierre Dimitri
Défendeur	MINISTÈRE DE LA JUSTICE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE	
05)	DOSSIER N° 2200174	RAPPORTEUR: Monsieur Samuel ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Mme Françoise G. demande l'annulation de l'arrêté DP 040 326 21 X0088 pris le 3 décembre 2021 par le maire de la commune de Vielle-Saint-Girons portant refus de division de parcelle en 3 lots, ensemble les décisions de rejet du 3 décembre 2021 des dossiers N° CU 040 326 21 X0112, N° CU 040 326 21 X0113 et N° CU 040 32621 X0114 en vue de la construction de 3 maisons à usage d'habitation	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame G. Françoise	SELARL DE GINESTET DE PUIVERT (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE VIELLE SAINT GIRONS	TEJAS AVOCATS PARIS
06)	DOSSIER N° 2200472	RAPPORTEUR: Monsieur Samuel ROUSSEAU
Titre de l'affaire	M. Thomas B. demande l'annulation de l'arrêté de refus de permis de construire une maison individuelle n° PC 040 306 21 00006 pris par le maire de la commune de Sorde-l'Abbaye le 13 septembre 2021, ensemble le rejet implicite de son recours gracieux dont il a été accusé réception le 10 novembre 2021.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	B. Thomas	SCPA COUDEVILLE-LABAT-BERNAL (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SORDE L'ABBAYE	SCP HEUTY-LORREYTE-LONNE-CANLORBE

10 heures 00

07)	DOSSIER N° 2201199	RAPPORTEUR: Monsieur Samuel ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Mme Elisabeth R. demande au tribunal d'annuler le compte-rendu d'évaluation professionnelle en date du 8 mars 2022 du ministre de la Justice au titre de l'année 2021, ensemble le compte-rendu définitif de l'entretien professionnel en date du 31 mars 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame R. Elisabeth	SCP CORNILLE-FOUCHET-MANETTI
Défendeur	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	
08)	DOSSIER N° 2200178	RAPPORTEUR: Monsieur Samuel ROUSSEAU
Titre de l'affaire	RENOI DU TA DE PARIS - M. David P. demande l'annulation de la décision implicite de rejet du ministère des armées née le 12 juillet 2021 suite à son recours contre la décision de suppression des majorations d'heures de nuit et des jours fériés travaillés depuis le 1er janvier 2020.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur P. David	Maître PETRIAT Nelly
Défendeur	MINISTÈRE DES ARMÉES	
09)	DOSSIER N° 2302940	RAPPORTEUR: Monsieur Samuel ROUSSEAU
Titre de l'affaire	M. David P. demande au tribunal de faire injonction au ministère des armées de régulariser les sommes qui lui sont dues au titre de rappels de majoration d'heures de nuit, de jours fériés travaillés et de congés payés afférents	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur P. David	Maître PETRIAT Nelly
Défendeur	MINISTÈRE DES ARMÉES	

10 heures 00

10)	DOSSIER N° 2300858	RAPPORTEUR: Monsieur Samuel ROUSSEAU
Titre de l'affaire	M. Aziz A. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet pris le ministre de la justice par laquelle il a refusé sa demande de mutation, en date du 22 novembre 2022, au centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan au titre du rapprochement de conjoint	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. Aziz	Maître SANCHEZ-RODRIGUEZ Francisco
Défendeur	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	
11)	DOSSIER N° 2301914	RAPPORTEUR: Monsieur Samuel ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Monsieur E. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 236400293 en date du 18 juillet 2023 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant obligation de quitter sans délai le territoire français, fixant le pays de renvoi et lui interdisant un retour sur le territoire français pour une durée de 1 an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur E. Mohammed	Maître SANCHEZ-RODRIGUEZ Francisco
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
12)	DOSSIER N° 2401788	RAPPORTEUR: Monsieur Samuel ROUSSEAU
Titre de l'affaire	M. Rachid E., actuellement au centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan, demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 24/33/02325 pris par le préfet de la Gironde le 28 juin 2024, notifié le 9 juillet 2024, portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français sans délai et interdiction de retour pour une durée de 5 ans.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur E. Rachid	Maître DJE Séverin (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, PRÉFECTURE DE LA GIRONDE	
Observateur	PRÉFECTURE DES LANDES	

Arrêté le 05/09/2024

Le président du tribunal